



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 13 février 2008

Services de counselling : Le délai pour l'admission de nouveaux clients est prolongé jusqu'en août 2008

Cornwall (Ontario) – Après avoir consulté au sujet du programme de counselling associé à l'enquête publique sur Cornwall, le commissaire de la Commission d'enquête, le juge G. Normand Glaude, a annoncé aujourd'hui sa décision de prolonger le délai pour les personnes qui veulent obtenir un soutien sociopsychologique. La date limite pour demander des services de counselling avait été fixée au 31 mars 2008. Le commissaire a décidé de la reporter au 31 août 2008.

Les services de counselling font partie des activités de la phase 2 de l'enquête publique, laquelle met l'accent sur la guérison et la réconciliation au sein de la collectivité de Cornwall. Les services de counselling ont commencé à être offerts en mars 2006, dans le but d'aider les personnes bouleversées par l'enquête publique. À ce jour, la Commission d'enquête a ouvert plus de 300 dossiers pour des personnes qui ont demandé à obtenir un soutien sociopsychologique. Ces personnes vivent, pour la plupart, dans les régions de Cornwall et de l'Est de l'Ontario.

Selon la directrice des politiques pour la Commission d'enquête, M^{me} Colleen Parrish, la décision du commissaire est fondée sur les points de vue du comité consultatif de la Commission d'enquête publique sur Cornwall et sur ceux des parties qui ont qualité pour comparaître devant la Commission d'enquête, ceux des personnes qui fournissent des services de counselling et ceux du comité de transition qui vient d'être mis sur pied.

« La forte majorité a constaté que des personnes pourraient être bouleversées tant que dureront les audiences de la phase 1, a dit Mme Parrish. Ces audiences devraient prendre fin cet été. Le commissaire veut que toutes les personnes affectées par les audiences aient la possibilité de recevoir un soutien sociopsychologique. »

M^{me} Parrish a également fait savoir que bien que la date limite pour l'admission de nouveaux clients ait été reportée au 31 août, les personnes dont la demande a été approuvée pourront continuer leur counselling pendant une période de 90 jours après la publication du rapport de la Commission d'enquête.

Les personnes qui désirent en savoir plus sur l'accès aux services de counselling peuvent appeler la Commission d'enquête au 613 938-6640 et parler confidentiellement avec Patrick Lechasseur. Les personnes qui voudraient obtenir des services de counselling autrement que par l'intermédiaire de la Commission d'enquête trouveront de l'information à ce sujet dans le document intitulé *Fournisseurs de services de counselling et services offerts par des organismes communautaires à Cornwall*, qui est publié au site Web de la Commission d'enquête (www.cornwallinquiry.ca), sous « Activités de guérison – Phase 2 – Services de counselling ». La Commission d'enquête tient à rappeler qu'il n'est pas nécessaire de vivre à Cornwall pour obtenir des services de counselling.

- 30 -

Renseignements :

613 294-5679